

Gland

Ces requérants si discrets qu'ils ne font plus peur

Cela fait cent jours que des migrants vivent dans le sous-sol de l'école. Ils n'effraient plus les Glandois, mais certains restent vigilants

Didier Sandoz

Une rumeur circulait récemment à Gland prétendant que les requérants d'asile avaient quitté leur abri PCI sous l'école des Perrereys. «C'est dire s'ils sont discrets et que tout se passe bien», se félicite la municipale Florence Golaz, en charge de la Sécurité. Car ils sont toujours là, les cinquante demandeurs d'asile, logés dans leur sous-sol antiatomique.

À l'heure de quitter le réfectoire, les sourires se font rares. «Comment se réjouir quand on sait que notre avenir, c'est le renvoi?, demande un Nigérian de 24 ans. Cela dit, je comprends l'accueil négatif des gens d'ici et je cherche à respecter leurs règles.» Les pensionnaires de l'abri des Perrereys ont eu vent de la fronde qui s'est exprimée avec véhémence à leur rencontre - et envers les autorités communales - lors d'une soirée d'information agitée, voire haineuse, le 16 mai dernier.

Parents d'élèves apaisés

Cent jours après l'ouverture de l'abri, le ton s'est apaisé. «Des parents d'élèves avaient promis de patrouiller. Nous sommes parvenus à les en dissuader, raconte Valérie Merino de Tiedra, la directrice des écoles primaires. Aujourd'hui, bien des enfants ont oublié que des requérants vivent sous leurs pieds.» Car la structure d'accueil de Gland ferme durant la journée. Les migrants sont alors invités à rejoindre l'espace d'accueil de jour, à Nyon. Lors de ces déplacements, la gendarmerie patrouille près de l'abri et autour de la gare.

«Aucun trafic de stupéfiants n'a été signalé, confirme Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale. Nous avons mené plusieurs opérations de contrôle avec des chiens.» A Gland, le mandat de sécurité publique incombe à la gendarmerie, sur la base d'un contrat de prestation.

Hormis l'aspect policier, l'encadrement est assuré par un groupe de suivi, mis en place dès la réquisition de l'abri. Il réunit en séance mensuelle des représentants de la Municipalité, de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), de la



Deux requérants œuvrent sur un chantier d'utilité publique, à Vich. GEORGES MEYRAT

Migrants au travail

Des chantiers pour occuper les bras et l'esprit

Ils semblaient revivre, les deux requérants qui ont entamé hier leur collaboration avec la commune de Vich. Sous la houlette de l'employé communal Eric Pasche, ils ont commencé par débroussailler les abords du sentier des Toblerones. «Manger et dormir dans un abri, cela ne suffit pas pour survivre, exprimait un jeune Tunisien. L'homme

est fait pour travailler, pas pour ne rien faire. Et nous sommes quand même des hommes!»

Pour remédier à ce problème du désœuvrement, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) vient d'engager Pascal Bapst en tant que coordinateur des programmes d'occupation. Il lui incombe de développer ces chantiers d'utilité publique et d'encadrer les

migrants qui y participent. Pour financer ce poste, les communes de plus de 2000 habitants du district de Nyon ont versé, sur une base volontaire, à l'invitation de la préfecture, un peu plus de 130 000 francs.

Une vingtaine de migrants vont ainsi pouvoir se rendre utiles dans divers projets à Vich, Prangins et Gland, en plus des quatre qui continuent d'être actifs à Arzier.



Florence Golaz, municipale en charge de la Sécurité

« Nous cherchons toujours une alternative à cet hébergement en sous-sol qui n'est pas satisfaisant. C'est une obligation légale que nous souhaitons honorer de manière adéquate. »

gendarmerie, des bénévoles - qui apportent un soutien moral aux requérants -, de la population et les directeurs des écoles. «Pour le moment, nous ne faisons que de la veille, car il n'y a rien de spécial à signaler», relève Florence Golaz.

«Mais pas question de laisser tomber ces séances, avise Cécile Ehrensperger, de l'EVAM. Au fil des ouvertures d'abris et des réactions engendrées, nous avons gagné en



Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police

« Gland bénéficie d'un dispositif policier particulier qui a évité tout dérapage jusque-là. Tout au moins sur la voie publique. »

expérience. L'inquiétude ne s'apaise qu'en partageant l'information et en s'apaisant mutuellement. » A Gland, il y avait du travail si l'on retient la virulence des propos tenus en mai par des dizaines de Glandois qui ont pu observer le trafic de stupéfiants clairement visible autour de l'abri PCI de Nyon. «Gland et Nyon ne sont pas comparables», rectifie vivement Cécile Ehrensperger.



Martine Pont, cheffe de file des pétitionnaires

« Fort heureusement, aucun incident n'a été signalé. Nous ne le souhaitons pas pour montrer que nos craintes étaient justifiées. Mais on redoute la fermeture du centre de Nyon. »

Peut-être, mais les pétitionnaires qui avaient recueilli 1282 signatures contre l'affectation de l'abri sous l'école aux requérants ne l'entendent pas de cette oreille. Ils redoutent la fermeture de la structure nyonnaise, annoncée pour l'an prochain. «Que se passera-t-il alors? interroge Martine Pont, initiatrice de la pétition. Si la structure de jour disparaît à Nyon, qui nous dit que le trafic ne se déplacera pas à Gland? »

Les lignes du réseau de bus morgien s'étoffent

Les projets de Région Morges se concrétisent. Plusieurs lignes des TPM seront renforcées dès le 11 décembre

Au prochain changement d'horaire, soit le 11 décembre, le réseau de bus des Transports de la région Morges/Bière/Cossonay (MBC) sera redessiné sur plusieurs lignes afin d'étoffer sensiblement l'offre aux passagers. Ce développement est la concrétisation des études conduites depuis plusieurs années par Région Morges, entité qui associe quelques dix communes de la couronne morgienne.

Dans cette première étape, c'est avant tout le réseau «urbain» des TPM qui va en profiter avec des prolongations de lignes (705, 703) et des horaires renforcés le soir ou le week-end (705, 703, 702). A relever que la 703, qui ira désormais jusqu'à la Cité Radieuse (Echichens) d'un côté et à Lussy-sur-Morges, via Lully, de l'autre, vise notamment à compenser la suppression de la halte des CFF à Tolochenaz.

Le directeur des MBC, Michel Pernet, a également indiqué hier que des tronçons, en particulier à Lonay, seront modifiés pour éviter des croisements difficiles de bus.

De manière plus large, il relève que ces changements sont également liés à l'évolution de l'offre des trains. Cela justifie, par exemple, la suppression de la desserte 744 entre Morges et Renens.

«La distance parcourue par nos bus va croître de 24% sur le réseau urbain»

Michel Pernet, directeur MBC

Une seconde étape sera franchie en août 2012 pour la rentrée scolaire. L'agrandissement de l'Etablissement secondaire de Préverenges entraînera notamment une augmentation des cadences de la 705 (EPFL-Lonay parc).

Pour répondre à ces nouveautés, deux véhicules supplémentaires seront mis en service, et 11 chauffeurs engagés d'ici à août 2012 pour un total de 90 dans la compagnie. Les communes ont avalisé ces changements dans le cadre de Région Morges ainsi que le financement qui ne passe pas, cette fois, par une hausse de tarifs. **J.-M.C.**

Tous les détails sur www.mbc.ch

Plus d'espoir de voir un hôtel à l'Observatoire

Un différend oppose la commune de Saint-Cergue à la fondation qui avait acquis la colline surplombant le village en vue d'y réaliser un établissement de luxe



Le retour d'un hôtel sur cette parcelle de Saint-Cergue est peu probable. GEORGES MEYRAT

C'était il y a à peine plus de trois ans. L'heure était à la fête à Saint-Cergue quand des promoteurs signaient l'acte d'achat du terrain situé à côté de l'ancien Grand Hôtel, sur la colline de l'Observatoire. Ces investisseurs israëlo-franco-suisse annonçaient vouloir y bâtir une nouvelle structure hôtelière comprenant un centre de wellness ainsi qu'un restaurant. Leur projet se répandait jusqu'aux résidences en terrasses du Belvédère, sur la face lac de cette colline.

Aujourd'hui, le ton a changé à Saint-Cergue. Le syndic Thierry Magneat a annoncé mardi au Conseil communal que la commune avait attaqué la Fondation Idemo, propriétaire de la parcelle, afin de se faire rembourser les frais engendrés par la démolition forcée de l'annexe, devenue un danger pour la sécurité publique. «Nous réclamons

quelque 250 000 francs, c'est ce que nous a coûté cette démolition, explique le syndic. Mais comme cette fondation ne cesse d'aggraver ses dettes en produisant des cédules hypothécaires, que nous soupçonnons être des documents de complaisance, nous continuons à contester l'état des charges.»

La PPE voisine, qui réclame aussi de l'argent à la fondation, mène les mêmes démarches. Autant dire que la vente aux enchères prévue le 11 octobre par l'office des poursuites de Nyon est loin d'être confirmée. Une chose est sûre: plus personne ne croit à la réalisation de cet hôtel très attendu par l'économie touristique locale. **D.SZ**

PUBLICITÉ

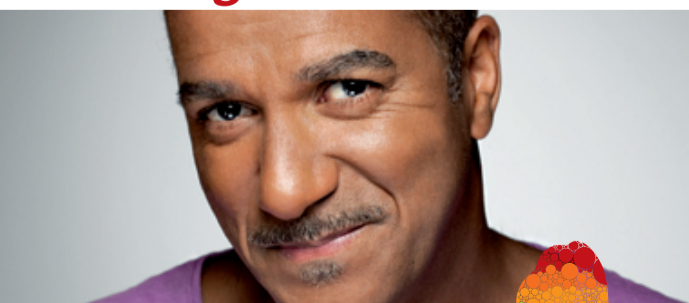
(24)heures

Partenaire média

MA 4 OCTOBRE, 20 H

Humour

Pascal Légitimus



BEAUSOBRE

Réservation: Morges Hôtel-de-Ville: 021 804 97 16 sur www.beausobre.ch et fnac Lausanne, Genève et Fribourg

Nyon L'Usine à Gaz mise sur le recyclable

Les bières et eaux minérales dans du plastique jetable, c'est fini à l'Usine à Gaz! L'association qui gère la salle de spectacle joue la carte du recyclable en utilisant désormais des gobelets de 2,5 dl - 50 000 servis par année - fabriqués à base d'acide polylactique, un produit résultant de la fermentation du sucre ou de l'amidon (par exemple, de betterave ou de maïs). Ce matériau transparent, qui ressemble aux produits synthétiques thermoplastiques de grande consommation (bouteilles, gobelets), est totalement biodégradable. Ces verres seront compostés. **D.SZ/COM**

Le chiffre

1,1 million C'est en francs le prix de vente, réduit de 300 000 fr., convenu entre l'Etat de Vaud et la commune de Rolle si celle-ci se décidait à racheter la cure. C'est l'une des 19 cures dont le canton veut se séparer. Pour la Municipalité, cette maison datant de 1932 et comprenant sept pièces est idéalement située au centre-ville et pourrait être affectée à un usage public, comme un accueil parascolaire par exemple. Seule condition, la vente doit être réalisée d'ici au 31 octobre. Le Conseil communal devra donc se prononcer d'ici là sur cette opportunité pour la ville. **M.S.**

Arbres et concert

Aubonne Un concert gratuit est organisé ce dimanche, 12 h 30, à l'Espace Pierre Arnold de l'Arboretum d'Aubonne par le chœur de jeunes de la vallée de Joux Tongue of Angel's. Ensuite, à 13 h 45, André Joly, ingénieur forestier, animera une visite guidée sur le thème des arbres remarquables. Prix: 10 francs. **L.AUR**

Gala à l'Usine à jazz

Nyon C'est à l'Usine à Gaz, avec un gala, que se termine la saison de Rive Jazzy. Samedi dès 18 h, son programmeur Thomas Winteler et Swiss Tribe verniront en musique leur double CD *Tribute to Sidney Bechet*. Quant à Michel Pastre et Louis Mazetier (F), ils offriront un intense duo de Swing and Stride. **M.S.**

Perroy Une rallonge pour l'étude du port

A la rentrée, les Perrolans devront se prononcer sur un crédit complémentaire de 65 000 francs pour finaliser l'étude du projet d'agrandissement du port du Plongeon. Mis à l'enquête publique en juin 2010, le plan partiel d'affectation (PPA) visant à réorganiser tout ce secteur lacustre avait suscité plusieurs dizaines d'oppositions. Elles concernaient principalement la taille et le nombre de bateaux prévus, ainsi que la circulation à l'intérieur du périmètre. Ce crédit supplémentaire vise à adapter la taille du port avant présentation du PPA au Conseil communal. **M.S.**